Editorial

Autor(en): Chambre de commerce suisse en France

Objekttyp: Preface

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Band (Jahr): 37 (1957)

Heft 1

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Editorial

Ce premier numéro de l'an se présente sous une forme nouvelle. Nous espérons disposer ainsi d'un instrument de travail toujours plus utile et toujours mieux apte à défendre la cause de relations franco-suisses étroites et cordiales.

Cette cause aura besoin cette année de toutes les bonnes volontés, puisque dans quelques mois un nouvel accord commercial sera négocié entre nos deux pays.

Leur amitié traditionnelle sera évoquée à cette occasion. Il faudra que l'on sache alors que la vraie amitié doit savoir s'adapter aux circonstances nouvelles et que le propre de vrais amis est de savoir « repenser » leur amitié commune chaque fois que cela est nécessaire.

En 1956, la Suisse a vendu en France pour 549,2 millions de francs suisses de produits divers tandis que les ventes de la France en Suisse ont atteint près de 950 millions de francs suisses. Ces chiffres sont éloquents. Ils sont, d'une part, le symbole du puissant courant économique qui lie les deux pays. Ils représentent, d'autre part, un pourcentage important de leurs exportations totales.

Si les événements conduisent à « repenser » les bases de l'amitié franco-suisse, il conviendra de se rappeler que l'Europe, telle qu'on cherche à l'édifier, ne permet pas les mesures protectionnistes, mais s'établira au contraire selon les lois économiques et commerciales les plus usuelles. Une de celles-ci — peut-on le souligner ? — précise que les bons clients méritent un traitement convenable, sinon favorisé.

Les relations économiques franco-suisses devraient donc connaître un avenir heureux. C'est là le vœu très sincère que nous formons en exprimant, en ce début de 1957, nos meilleurs souhaits à tous nos lecteurs, pour eux-mêmes, leur famille et leur profession.

Chambre de commerce suisse en France.